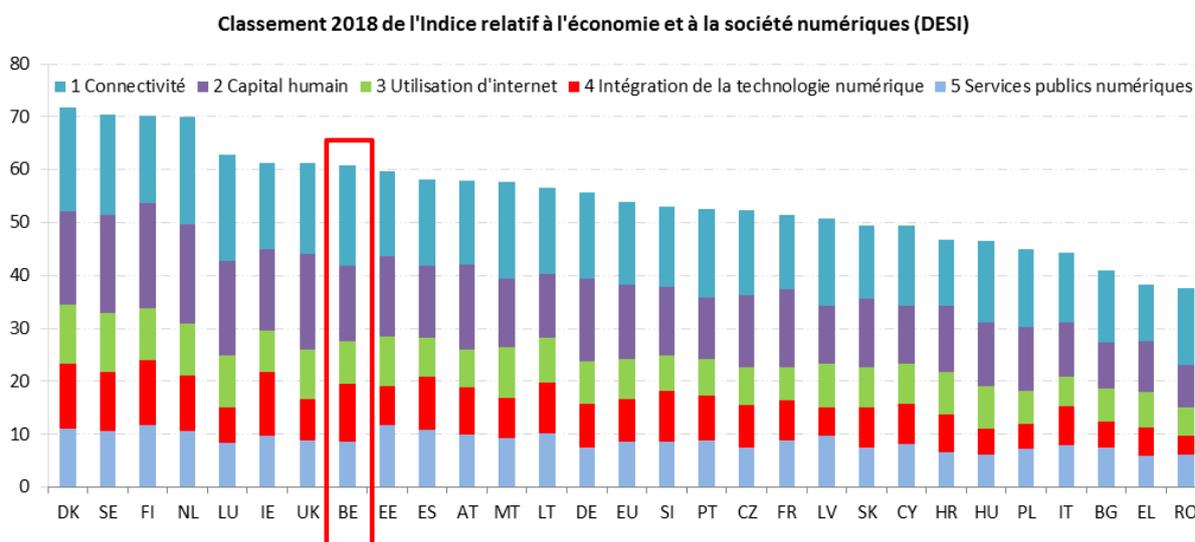


Indice relatif à l'économie et à la société numériques (DESI)¹ 2018 - Rapport par pays: Belgique

Le rapport DESI suit les progrès réalisés par les États membres concernant leur mutation numérique. Il s'articule autour de cinq chapitres:

1 Connectivité	Haut débit fixe, haut débit mobile et prix
2 Capital humain	Utilisation d'internet, compétences numériques élémentaires et avancées
3 Utilisation des services internet	Utilisation du contenu par les citoyens, communication et transactions en ligne
4 Intégration de la technologie	Passage des entreprises au numérique et
5 Services publics numériques	Administration en ligne et santé en ligne

Le DESI a été recalculé pour les années précédentes et tous les pays afin de tenir compte de légères modifications dans le choix des indicateurs et de corrections apportées aux données sur lesquelles ils se fondent. Par conséquent, les notes des pays et leur classement peuvent avoir changé depuis la publication précédente. Pour plus d'informations, veuillez consulter la note méthodologique sur l'indice DESI à l'adresse <https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/desi>.



¹ <https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/desi>

	Belgique		Groupe	UE
	classement	note	note	note
DESI 2018	8	60,7	64,0	54,0
DESI 2017	6	58,6	61,2	50,8

La Belgique se classe à la 8^e place des 28 États membres de l'UE dans le DESI 2018. Alors que sa performance absolue s'est améliorée dans tous les domaines du DESI, son classement est un peu moins bon que celui de 2017, aussi en raison de la bonne performance des autres pays de son groupe de pairs. Les habitants de la Belgique sont bien connectés: les taux de couverture et d'adoption du haut débit (fixe et mobile) et de couverture NGA sont élevés. En outre, des progrès ont été réalisés en ce qui concerne l'adoption du NGA. La plupart des citoyens belges sont maintenant connectés et utilisent un grand nombre de services en ligne, en particulier pour les achats, les divertissements en ligne et les réseaux sociaux. Leurs compétences numériques sont bonnes mais ne s'améliorent pas. Cependant, il existe encore des lacunes dans certains domaines. Le principal défi du pays en matière de connectivité consiste à encourager l'utilisation du haut débit mobile. En ce qui concerne le capital humain, l'impact des nombreux projets innovants lancés pour améliorer les compétences numériques n'est pas encore visible dans les statistiques. Dans ce domaine, l'un des principaux enjeux est de motiver davantage de jeunes Belges à choisir de travailler dans les technologies numériques et, plus généralement, de rendre les filières en rapport avec les sciences, la technologie, l'ingénierie ou les mathématiques («STEM») plus attrayantes aux yeux des élèves. Pour ce qui est de l'intégration de la technologie numérique par les entreprises, la Belgique se porte bien et plusieurs stratégies complémentaires sont en place pour que le passage des entreprises belges au numérique se poursuive. Pour les services publics numériques, le tableau global est mitigé et les progrès ont été plus faibles par rapport aux années précédentes.

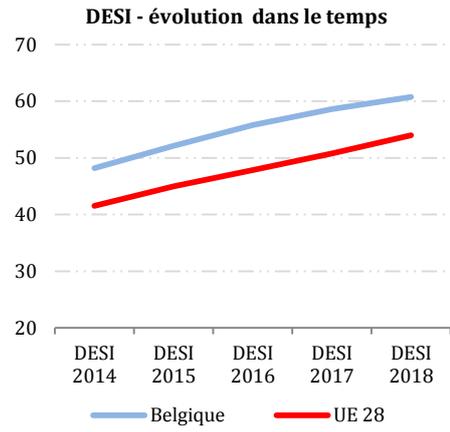
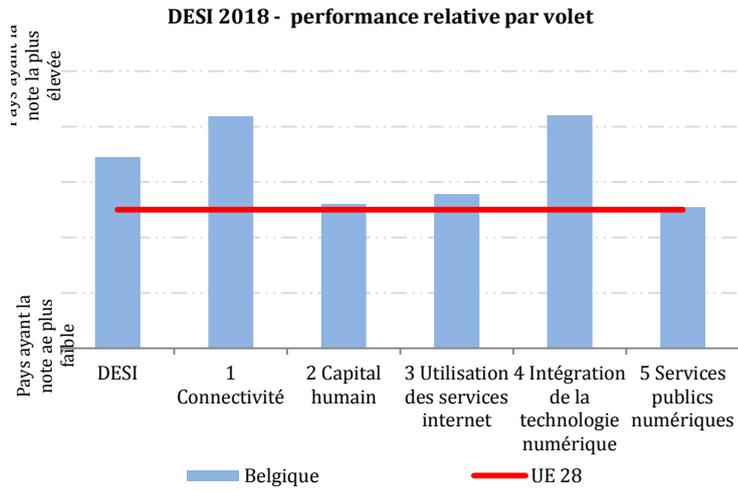
La stratégie «Digital Belgium»² présentée en 2015 définit toujours la vision numérique à long terme pour le pays. Des stratégies supplémentaires sont présentes au niveau régional, comme «Digital Wallonia»³.

La Belgique fait partie du groupe des pays obtenant de bons résultats⁴.

² <http://digitalbelgium.be/>

³ <https://www.digitalwallonia.be/>

⁴ Les pays obtenant de bons résultats sont le Danemark, la Suède, la Finlande, les Pays-Bas, le Luxembourg, l'Irlande, le Royaume-Uni, la Belgique, le Royaume-Uni et l'Estonie.



1 Connectivité

1 Connectivité	Belgique		Groupe	UE
	classement	note	note	note
DESI 2018	5	75,1	71,9	62,6
DESI 2017	4	72,7	67,9	58,5

	Belgique				UE
	DESI 2018		DESI 2017		DESI 2018
	valeur	classement	valeur	classement	valeur
1a1 Couverture du haut débit fixe % des ménages	100 % →	7	100 %	7	97 %
	2017		2016		2017
1a2 Adoption du haut débit fixe % des ménages	81 % ↑	7	80 %	6	75 %
	2017		2016		2017
1b1 Couverture 4G % des ménages (moyenne des opérateurs)	97 % ↑	12	95 %	7	91 %
	2017		2016		2017
1b2 Adoption du haut débit mobile Abonnements pour 100 personnes	73 ↑	24	68	23	90
	2017		2016		2017
1c1 Couverture (NGA) en haut débit rapide % des ménages couverts par VDSL, FTTP ou Docsis 3.0	99 % →	2	99 %	2	80 %
	2017		2016		2017
1c2 Adoption du haut débit rapide % des foyers abonnés à >= 30 Mbps	67 % ↑	2	65 %	2	33 %
	2017		2016		2017
1d1 Couverture en haut débit ultra-rapide % des ménages couverts par VDSL, FTTP ou Docsis 3.0	97 %	3	s.o.		58 %
	2017				2017
1d2 Adoption du haut débit ultra-rapide % des foyers abonnés à >= 100 Mbps	41,8 % ↑	3	29,6 %	4	15,4 %
	2017		2016		2017
1e1 Indice de prix du haut débit note (de 0 à 100)	82 ↓	19	84	17	87
	2017		2016		2017

Avec une note globale de 75,1 pour la connectivité, la Belgique reste dans le peloton de tête en 2018, mais elle a perdu une place par rapport à 2017. Le pays bénéficie d'une couverture quasi universelle et les indicateurs concernant la couverture du haut débit fixe et du NGA restent stables par rapport à l'année précédente. L'adoption du haut débit rapide (au-dessus de 30 Mbps) et du haut débit ultra-rapide (au-dessus de 100 Mbps) s'est améliorée pour atteindre respectivement 67 % et 41,83 %, ce qui place la Belgique parmi les leaders européens en matière de pénétration de ces réseaux. La Belgique est moins performante pour le haut débit mobile. Malgré l'augmentation de la couverture 4G à 97 %, le taux d'adoption du haut débit mobile reste parmi les plus faibles d'Europe avec seulement 73 abonnements pour 100 personnes.

Les objectifs de la Belgique en matière de connectivité sont de fournir à tous les habitants un accès à internet supérieur à 30 Mbps et d'atteindre des vitesses d'accès à internet d'1 Gbps pour la moitié des ménages.

Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement s'appuie sur les investissements menés par le marché et soutenus par un cadre réglementaire favorable. En outre, un plan visant à couvrir les «zones blanches» en Wallonie ayant une connectivité fixe et mobile insuffisante est en préparation par le ministre de l'Agenda numérique en étroite collaboration avec les niveaux fédéral, régional et communal.

Parmi les actions envisagées figurent des mesures visant à réduire le coût du déploiement du haut débit dans le contexte de la mise en œuvre de la directive 2014/61/UE, pour stimuler l'investissement dans les zones où il n'y a pas encore d'infrastructure et la combinaison de différentes technologies d'accès, y compris le satellite, et l'augmentation des besoins de couverture mobile dans le cadre des licences de spectre.

Par ailleurs, le régulateur belge (IBPT) procède actuellement à de nouvelles analyses des marchés de la fourniture en gros du haut débit et des services de radiodiffusion (marchés 3a/2014, 3b/2014 et 18/2003), qu'il devrait notifier à la Commission européenne au deuxième trimestre 2018. Dans son analyse - à l'issue d'une consultation nationale - l'IBPT a conclu à l'existence d'une puissance significative sur le marché (SMP) à la fois pour l'ancien opérateur historique de l'infrastructure en cuivre et pour les câblo-opérateurs, et propose de maintenir les obligations réglementaires en matière d'accès sur les deux réseaux. Le principal demandeur d'accès en Belgique dépend actuellement de l'accès au câble.

En outre, le gouvernement flamand a annoncé son intention d'investir dans la FTTH et a demandé aux principaux opérateurs de télécommunication de faire des propositions pour développer leurs infrastructures en vue d'un réseau durable à long terme. Ces propositions font encore l'objet d'une évaluation de faisabilité et il n'a pas encore été décidé si la meilleure solution serait un co-investissement avec différents opérateurs de communication, voire des entreprises d'utilité publique, ou un déploiement par le gouvernement flamand lui-même.

En résumé, la Belgique obtient de bons résultats en ce qui concerne la réalisation des objectifs de connectivité, en particulier pour ce qui est de la couverture et l'utilisation du haut débit fixe. D'autres progrès pourraient encore être réalisés dans le domaine de la connectivité mobile, dont la pénétration pourrait s'améliorer grâce à des prix plus compétitifs et à des efforts du côté de la demande. Enfin, un environnement propice et facilitant les investissements dans le développement des infrastructures peut contribuer à accroître la compétitivité. Par exemple, une mise en œuvre complète et une application cohérente de la directive sur la réduction des coûts du haut débit pourraient inciter à investir dans le déploiement de réseaux de grande capacité.

2 Capital humain

2 Capital humain	Belgique		Groupe	UE
	classement	note	note	note
DESI 2018	12	57,5	70,7	56,5
DESI 2017	11	57,3	69,4	54,6

	Belgique				UE
	DESI 2018		DESI 2017		DESI 2018
	valeur	classement	Valeur	classement	valeur
2a1 Utilisateurs d'internet % de particuliers	86 % ↑	9	84 %	9	81 %
	2017		2016		2017
2a2 Personnes ayant acquis au moins les compétences numériques de base % de particuliers	61 % →	9	61 %	9	57 %
	2017		2016		2017
2b1 Spécialistes en TIC % de l'emploi total	4,2 % →	6	4,2 %	7	3,7 %
	2016		2015		2016
2b2 Diplômés en STEM⁵ Pour 1 000 individus (âgés de 20 à 29 ans)	13,3 ↓	23	14,0	23	19,1
	2015		2014		2015

Dans le domaine du capital humain, la Belgique obtient de bons résultats mais progresse lentement. Une grande partie des Belges utilise régulièrement internet (86 % - au moins une fois par semaine). Ce chiffre est bien supérieur à la moyenne de l'Union européenne. Néanmoins, la Belgique est confrontée à des lacunes en matière de compétences numériques. Pour les compétences numériques élémentaires, la Belgique se situe au-dessus de la moyenne dans l'Union européenne: 61 % de la population avait au moins des compétences numériques de base en 2017 alors que la moyenne européenne était de 57 %. Cependant, une partie importante de la population n'a toujours pas de compétences numériques de base. La Belgique souffre également d'une pénurie de professionnels qualifiés dans le domaine des TIC et ne se classe qu'à la 23^e place européenne en ce qui concerne les diplômés des filières «STEM» (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques).

Alors que la Belgique dispose d'une main-d'œuvre généralement qualifiée avec un niveau élevé d'études supérieures, la part toujours faible des diplômés en STEM est préoccupante. Toutes les régions élaborent des plans pour renforcer les compétences en STEM et en numérique, comme par exemple le plan «École numérique» (2014-20) en Wallonie et le Plan d'action STEM flamand (2012-2020) en Flandre. Les pénuries dans ces domaines pourraient devenir un obstacle majeur à la croissance et à l'innovation, la rareté des ressources se faisant d'ores et déjà sentir pour certaines fonctions qui nécessitent, par

⁵ Les données les plus récentes ont été utilisées dans le DESI 2018. Cela peut faire référence à 2016 ou 2015 selon les États membres. Cela se reflète dans le classement du DESI 2018. Les données historiques ont été révisées par Eurostat.

exemple, des compétences numériques. Aujourd'hui déjà, on constate une pénurie persistante d'experts qualifiés en TIC dans les trois régions de Belgique⁶. Remédier à la pénurie de spécialistes en TIC reste indispensable pour permettre la transformation numérique de l'économie belge.

Au cours de l'année écoulée, le gouvernement fédéral belge a lancé plusieurs initiatives innovantes visant à améliorer les compétences numériques et à sensibiliser le public à la nécessité de requalifier et reconvertir la population active. Les projets soutenus forment par exemple des jeunes et des chômeurs à la programmation et à d'autres compétences numériques. Des projets phares tels que BeCentral⁷, un centre d'enseignement et de transformation numérique à Bruxelles ou Molengeek⁸, un incubateur technologique et une école de codage, peuvent servir d'exemples au niveau international.

Faits marquants en 2018: Fonds pour l'acquisition de compétences numériques

Afin d'enseigner aux jeunes adultes les compétences de base en codage et sécurité internet, le ministère belge de l'Agenda numérique a consacré 18 millions d'euros sur trois ans à des projets de formation aux compétences numériques. Le financement provient du Fonds pour l'acquisition de compétences numériques, créé pour développer la formation numérique des moins de 30 ans, avec une priorité donnée aux groupes vulnérables. Chaque projet sélectionné peut bénéficier d'un soutien financier compris entre 50 000 et 500 000 euros. Les premiers projets, qui ont démarré en 2017, portaient principalement sur le codage et les compétences numériques connexes et ont déjà donné des premiers résultats. Par exemple, BeCode,⁹ une école de codage gratuite située sur le campus de formation au numérique BeCentral dans la gare centrale de Bruxelles, est destinée aux jeunes qui ne suivent pas d'enseignement et n'occupent pas d'emploi, et les aide à acquérir les compétences nécessaires pour trouver du travail.

⁶ En février 2018, il y avait plus de 11 600 postes à pourvoir pour des experts en TIC. Source: base de données en ligne en temps réel de la Commission européenne, http://www.pocbigdata.eu/monitorICTonlinevacancies/general_info/

⁷ <https://www.becentral.org/>

⁸ <https://molengeek.com/>

⁹ <https://www.becode.org/>

3 Utilisation des services internet

3 Utilisation des services internet	Belgique		Groupe	UE
	classement	note	note	note
DESI 2018	13	53,3	63,4	50,5
DESI 2017	11	51,9	60,5	47,5

	Belgique				UE
	DESI 2018		DESI 2017		DESI 2018
	valeur	classement	valeur	classement	valeur
3a1 Actualités % de personnes ayant utilisé internet au cours des 3 derniers mois	64 % ↓	26	65 %	24	72 %
	2017		2016		2017
3a2 Musique, vidéos et jeux % de personnes ayant utilisé internet au cours des 3 derniers mois	72 %	23	72 %	23	78 %
	2016		2016		2016
3a3 Vidéos à la demande % de personnes ayant utilisé internet au cours des 3 derniers mois	12 %	17	12 %	17	21 %
	2016		2016		2016
3b1 Appels vidéo % de personnes ayant utilisé internet au cours des 3 derniers mois	46 % ↑	20	44 %	16	46 %
	2017		2016		2017
3b2 Réseaux sociaux % de personnes ayant utilisé internet au cours des 3 derniers mois	82 % ↑	3	80 %	3	65 %
	2017		2016		2017
3c1 Secteur bancaire % de personnes ayant utilisé internet au cours des 3 derniers mois	76 % ↑	7	75 %	7	61 %
	2017		2016		2017
3c2 Achats % de personnes ayant utilisé internet au cours des 12 derniers mois	67 % ↑	11	65 %	12	68 %
	2017		2016		2017

Dans la catégorie Utilisation des services internet, la performance de la Belgique n'est que moyenne, le pays se classant à la 13^e place des 28 États membres de l'UE. Comme mentionné ci-dessus, la plupart des citoyens résidents belges sont maintenant connectés (86 %). L'activité en ligne la plus répandue en Belgique est, de loin, l'utilisation des réseaux sociaux (82 %). La banque en ligne (76 %), le téléchargement de musique, de vidéos et de jeux (72 %), les achats (67 %) et la lecture de la presse en ligne (64 %) ont également les faveurs de la majorité des utilisateurs d'internet.

4 Intégration de la technologie numérique

4 Intégration de la technologie numérique	Belgique		Groupe	UE
	classement	note	note	note
DESI 2018	5	54,6	47,0	40,1
DESI 2017	5	52,4	44,0	36,7

	Belgique				UE
	DESI 2018		DESI 2017		DESI 2018
	valeur	classe-ment	valeur	classe-ment	valeur
4a1 Échange électronique d'informations % des entreprises	54 % 2017	↑ 1	50 % 2015	1	34 % 2017
4a2 RFID % des entreprises	6,7 % 2017	↑ 4	5,5 % 2014	8	4,2 % 2017
4a3 Médias sociaux % des entreprises	24 % 2017	↑ 10	22 % 2016	10	21 % 2017
4a4 Facturation électronique % des entreprises	18,3 % 2017	↑ 14	15,5 % 2016	14	s.o. 2017
4a5 Nuage % des entreprises	s.o. 2017		20,3 % 2016	7	s.o. 2017
4b1 PME vendant en ligne % des PME	23,3 % 2017	↑ 5	23,0 % 2016	6	17,2 % 2017
4b2 Chiffre d'affaires du commerce en ligne % du chiffre d'affaires des PME	15,4 % 2017	↓ 3	19,6 % 2016	3	10,3 % 2017
4b3 Ventes en ligne à l'étranger % des PME	12,0 % 2017	↓ 5	13,1 % 2015	2	8,4 % 2017

En ce qui concerne l'intégration de la technologie numérique, la Belgique obtient, globalement, de bons résultats, réalisant des progrès réguliers sauf dans les indicateurs du chiffre d'affaires du commerce en ligne et des PME vendant en ligne à l'étranger, où aucun progrès n'a été réalisé.

La stimulation de l'adoption des technologies numériques combinée à une main-d'œuvre capable d'utiliser ces technologies pourrait permettre d'accroître davantage la productivité. Compte tenu de ce potentiel, le passage des entreprises et de l'industrie au numérique figure parmi les priorités des stratégies dans le domaine du numérique au niveau fédéral comme dans les trois régions belges.

Il existe plusieurs politiques industrielles numériques complémentaires en Belgique: Digital Belgium au niveau fédéral, Industrie 4.0¹⁰ Made Different¹¹ en Flandre, Plan Marshall/Digital Wallonia¹² dans la région sud du pays et digital.brussels¹³ pour la région de la

¹⁰ <https://www.vlaanderen.be/nl/vlaamse-regering/industrie-40>

¹¹ <http://www.madedifferent.be/>

¹² <http://planmarshall.wallonie.be/>

capitale. «Industrie 4.0», lancé en 2017, se concentre sur la rationalisation des actions de recherche et innovation existantes en Flandre et sur la connexion aux réseaux internationaux. Avec Made Different¹⁴, le gouvernement flamand, la fédération technologique Agoria et son centre de recherche commun Sirris visent à renforcer l'industrie manufacturière flamande et à en faire un leader mondial.

¹³ <http://cirb.brussels/fr/quoi-de-neuf/actualites/digital-brussels-une-nouvelle-strategie-numerique-unifiee-pour-la-region-bruxelloise>

¹⁴ <http://www.madedifferent.be/>

5 Services publics numériques

5 Services publics numériques	Belgique		Groupe	UE
	classement	note	note	note
DESI 2018	15	57,9	63,0	57,5
DESI 2017	15	52,3	60,2	53,7

	Belgique				UE
	DESI 2018		DESI 2017		DESI 2018
	valeur	classement	valeur	classement	Valeur
5a1 Utilisateurs de l'administration en ligne % d'internautes ayant besoin d'envoyer des formulaires	50 %	↑ 19	48 %	21	58 %
	2017		2016		2017
5a2 Formulaires préremplis note (de 0 à 100)	68	↑ 12	59	11	53
	2017		2016		2017
5a3 Étendue des services en ligne note (de 0 à 100)	84	→ 16	84	14	84
	2017		2016		2017
5a4 Services publics numériques pour les entreprises note (de 0 à 100) - incluant le résultat national et transnational	81	↑ 20	79	19	83
	2017		2016		2017
5a5 Données ouvertes % de la note maximale	68 %	↑ 19	48 %	21	73 %
	2017		2016		2017
5b1 Services de santé en ligne % de particuliers	21 %	11	s.o.		18 %
	2017				

Pour les services publics numériques, le tableau global est mitigé et les progrès ont été plus faibles par rapport aux années précédentes. Alors que la Belgique obtient de bons résultats avec les formulaires préremplis et les services de santé en ligne, d'autres aspects pourraient être améliorés. La structure fédérale de la Belgique pose des défis spécifiques pour la mise en place de services d'administration en ligne cohérents et nationaux. Les systèmes diversifiés et pas nécessairement interopérables peuvent créer des pertes par frottement. Dans certains domaines, tels que le système judiciaire, le potentiel de la technologie numérique n'est pas pleinement exploité.

Par conséquent, par rapport à ses pairs, la Belgique n'utilise pas encore tout le potentiel des services publics numériques. Un certain nombre d'initiatives sont en cours pour relever ce défi. Le bureau de la transformation numérique¹⁵ créé par le gouvernement fédéral a commencé ses opérations l'année dernière et un certain nombre de nouveaux services ont été introduits. Par exemple, il est désormais possible de se connecter à certains services publics numériques via un smartphone avec l'application «Itsme»¹⁶.

Le gouvernement fédéral belge assure un suivi des progrès et des économies de coût

¹⁵ <https://dt.bosa.be/en>

¹⁶ <http://digitalbelgium.be/veilige-mobiele-identificatie-voor-online-diensten-van-de-overheid-dankzij-itsme/>

prévisionnelles dans ce domaine et en rend compte de manière transparente¹⁷.

Dans le système judiciaire, les lacunes concernant la fiabilité, la comparabilité et l'uniformité des données judiciaires et le retard pris dans les actions destinées à améliorer la qualité du système judiciaire restent préoccupantes. Le déploiement, dans l'ensemble des tribunaux, d'initiatives visant à numériser certains services judiciaires progresse lentement.

La Belgique obtient de relativement bons résultats dans le secteur des services de santé numériques. L'ordonnance électronique est très répandue et deviendra obligatoire (à quelques exceptions près) le 1^{er} juin 2018. Plusieurs acteurs ont également lancé récemment «Health Tech Belgium»¹⁸, une initiative visant à faire de la Belgique un pays test pour l'innovation technologique en matière de santé.

¹⁷ <http://digitaldashboard.belgium.be/>

¹⁸ <https://www.agoria.be/en/Launch-of-HealthTech-Belgium-Let-s-make-Belgium-THE-world-s-test-country-for-Health-Tech-innovation>